

Cordes sur Ciel, le 27 mai 2026

Madame la Maire de la Commune de Cordes sur Ciel

Aux habitants, commerçants, artisans, artistes et
professionnels de Cordes sur Ciel

Objet : départ de la course cycliste de la Route d'Occitanie à Cordes sur Ciel

Madame, Monsieur,

Notre village accueillera les 18 et 19 juin prochains la course cycliste de la Route d'Occitanie.
Le départ de l'étape Cordes sur Ciel – Saint-Gaudens s'effectuera le vendredi 19 juin 2026 au matin.

En découlent diverses mesures que je vous demande de bien vouloir respecter :

- **Le stationnement sera interdit** le jeudi 18 juin à partir de 19h et jusqu'à 15h le vendredi 19 juin : place de la Bouteillerie, avenue de la République (de la place de la Bouteillerie à la rue des Ecoles), avenue du 8 mai 1945, avenue de la Grésigne, rue du Litou, parking du Saint-Crucifix, rue du Cérou, avenue du 11 novembre 1918, place Jeanne Ramel Cals, rue de la Bouteillerie, place et rue de l'Acampadou, Le Planol, place Yves Brayer, rue Notre Dame, rue du Fourmiguier, rue des Pénitents ;
- **Le sens de circulation** de la rue de la Bouteillerie, de la place et de la rue de l'Acampadou, du Planol, la place Yves Brayer, la rue Notre Dame, la rue du Fourmiguier, et la rue des Pénitents **sera inversé** le vendredi 19 juin, de 8h à 12h ;
- **La circulation** dans Cordes sur Ciel **sera interdite** le temps du passage de la caravane, soit de **9h30 à 10h** ;
- **La circulation sera interdite** le temps du départ du Tour d'Occitanie, soit de **11h à 12h**.

Les habitants du Planol seront invités à garer leurs véhicules le jeudi 18 juin à partir de 19h au Jardin Royal – qui sera ouvert exceptionnellement aux voitures. Les véhicules pourront se garer à nouveau à partir du vendredi 19 juin 12h sur Le Planol.

Les habitants de la rue Notre Dame, de la rue du Fourmiguier et des Pénitents sont invités à garer leurs véhicules au cimetière et/ou rue des Jardins. Les véhicules pourront se garer à nouveau sur ces rues à partir de vendredi 19 juin à 12h.

Les habitants de l'avenue de la Grésigne, de l'avenue du 8 mai 1945, de l'avenue du 11 novembre 1918, de la rue du Cérou et de la rue du Litou sont invités à se garer au stade, ou dans les champs mis à disposition par les propriétaires de la vallée de l'Aurousse. Les véhicules pourront se garer à nouveau le vendredi 19 juin sur ces voies à partir de 14h.

Les véhicules stationnant sur ces voies et parkings durant les périodes ci-dessus mentionnées seront enlevés par la fourrière.

Le village de la Route d'Occitanie sera ouvert au public place de la Bouteillerie de 9h à 12h. Vous y êtes cordialement invités.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.

Madame la Maire,



Patricia MARTY

